

**Procès verbal de l'Assemblée générale  
du groupement pour l'Avenir du Pré-au-Blanc  
du 8 juin 2017**

A 20h15, M. Adelbert Bucher, ouvre l'assemblée générale à l'Auberge communale de St-Légier en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Se sont excusés : Mme Suzy Huguenin, Mme Monica Simonet, M. André Guex, M. Robert Mansourian, M. Christian Mueller, M. Frédéric Bally

M. Bucher procède à la lecture de l'ordre du jour, celui-ci est adopté.

**Procès-verbal de la dernière séance**

La lecture du procès-verbal de la précédente assemblée n'est pas demandée. Après les modifications apportées par Monica Simonet et Adelbert Bucher il est adopté à l'unanimité. Le PV est disponible sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://www.gaps.ch/archives/pv/pvag20130307.pdf>

**Rapport du Président :**

M. Bucher, en l'absence de notre président démissionnaire Christian Mueller, évoque les sujets qui ont occupé les séances de comité depuis la dernière assemblée, à savoir principalement le projet de développement initié par la Promove concernant des zones environnantes du Pré-au-Blanc. Deux rencontres ont eu lieu avec la Municipalité soit le 21 novembre dernier et le 17 mai de cette année. Ce sujet est à l'ordre du jour et Pierre Zapf fera un retour des entretiens avec la commune.

**Rapport du Caissier :**

M. Poletti remplace au pied levé M. Mansourian absent pour des raisons de santé, il présente les comptes de l'association.

Compte 2015 : excédent de l'exercice fr. 1382.65

Compte 2016 : excédent de l'exercice fr. 1064.00

La fortune de l'association se monte au 31 décembre 2016 à fr. 21322.90

**Rapport des vérificateurs :**

M. Poletti nous livre son commentaire sur les comptes 2015-2016 et conclut en signalant que la situation du GAPS est saine avec une réserve non négligeable le jour où il faudra faire une intervention appuyée par un bon avocat.

Décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs

**Election au comité**

Notre président nous a fait part de sa démission pour des raisons professionnelles et nous lui souhaitons plein succès pour son avenir au Brésil.

M. R. Mansourian quitte sa fonction de caissier pour des raisons de santé

Pour la présidence, M. Bucher présente la candidature de Pierre Zapf

Deux personnes se portent candidates pour rejoindre le comité, ce sont Mmes Monica Simonet et Florence Tinguely.

Ces personnes sont élues par acclamation.

La répartition des dicastères se fera en comité.

**Nomination des vérificateurs des comptes :**

M. Poletti est d'accord de poursuivre son mandat. M. Guelpa sous réserve de son acceptation passerait en 2<sup>ème</sup> et M. Grezet est d'accord d'être suppléant.

## **Information sur le devenir de la parcelle Pré-au-Blanc et retour sur la séance avec la Municipalité**

Cette séance s'est déroulée le 17 mai 2017 entre la Municipalité de Saint-Légier, représentée par son syndic M. Alain Bovay, M. Dominique Epp municipal, et une délégation du GAPS, composée de M. Max Mueller et Pierre Zapf

L'étude qui a démarré cet automne n'est pas encore terminée, le document final et la synthèse restent à faire et à cosigner avec l'Etat.

Il a été projeté de procéder par étapes.

Trois niveaux de priorité se dégagent :

- Le Plateau de la Veyre avec l'objectif d'amener de nouvelles activités suite aux demandes de la part d'entreprises veveysanes.
- La Densification de la ZI de Rio Gredon
- La zone de Ferreyres, à faire adopter par le Copil : la création d'un barreau routier de délestage et la construction d'un bâtiment dans le premier tiers de la parcelle. La municipalité s'est déclarée sensible aux problèmes de circulation engendré par le trafic de transit lié à la zone industrielle.

Le Pré au Blanc reste en veilleuse.

Etapas suivantes.

1. Fin juin rencontre avec les entreprises pour ce qui concerne la Veyre et Rio Gredon.
2. Finalisation du rapport et présentation à la population à la rentrée
3. Lancement du PPA

Discussion : M. Carrard regrette que la Municipalité n'aie pas fait de PV de cette séance, on est en droit de le demander. Il rappelle que la population s'était prononcée pour que ne soient pas développés des centres commerciaux

M. Boget pense qu'il est nécessaire de faire venir des entreprises qui proposent des postes à valeurs ajoutées.

### **Propositions individuelles et divers :**

M. Filippozzi informe que le 27 juin à 18h30 aura lieu une séance d'information de la Promove pour ses membres sur le point de l'étude. M. Filippozzi est le délégué de la commission d'urbanisme.

La séance se termine à 21h30. Les personnes présentes sont conviées à prendre un rafraichissement et la soirée s'achève dans la convivialité et la bonne humeur.

Le secrétaire  
Pierre Zapf

